

**DIX QUESTIONS ET
RÉPONSES CONCERNANT
L'ACHAT D'UNE
CHAUDIÈRE À PELLETS**



01

PUIS-JE CONSERVER MES RADIATEURS OU MON SYSTÈME DE CHAUFFAGE PAR LE SOL ?

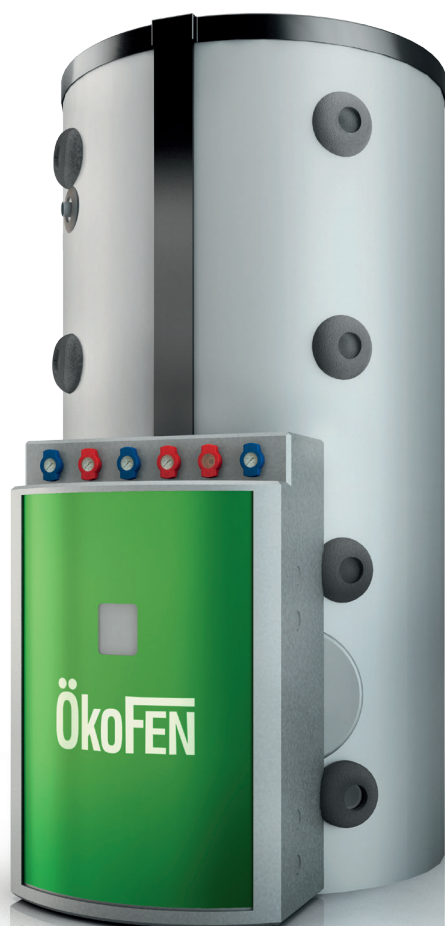


Oui, pour chauffer différentes pièces, vous pourrez continuer d'utiliser les radiateurs ou l'installation de chauffage par le sol existants. L'eau qui y circule sera désormais chauffée par des **pellets** à la place du gaz ou du mazout.

Pour le chauffage par le **sol**, il est parfois nécessaire d'équiper l'installation existante d'une **bouteille casse-pression**. Nous vous conseillons également de placer une nouvelle **pompe économique** et de remplacer les anciens **dispositifs** de sécurité par de nouveaux.

02

AI-JE BESOIN D'UN BALLON TAMPON ?



D'une manière générale, il n'est pas nécessaire de raccorder la chaudière à pellets à un ballon tampon.

Dans certains cas, **cela s'avère indispensable**, par exemple

- ◆ Si vous utilisez également de **l'énergie solaire**
- ◆ Si vous possédez un **plancher chauffant**
- ◆ Si la **puissance** de la chaudière **est peu élevée** (dans une maison basse énergie ou passive).
- ◆ Si l'installation de chauffage est plus importante et comprend **plusieurs chaudières à pellets**.
- ◆ Si la **demande de chaleur** est régulièrement inférieure à la puissance la plus basse de la chaudière.
- ◆ Si vous souhaitez disposer d'une **installation qui réagisse rapidement**.

03

PUIS-JE ENCORE UTILISER MA CHEMINÉE ?

Oui, vous pouvez placer dans **votre cheminée existante** un **conduit en inox à double paroi** et isolé pour évacuer les gaz de combustion en toute sécurité. Si vous n'optez pas pour une **chaudière à pellets à condensation**, vous pouvez éventuellement utiliser une cheminée constituée de boisseaux.

Le **diamètre nécessaire** dépend, entre autres, de la puissance de la chaudière. N'oubliez pas de faire ramoner votre cheminée ou conduit de cheminée chaque année : **une cheminée bien propre est essentielle au fonctionnement parfait de votre chaudière à pellets.**



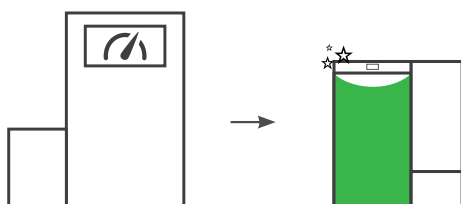
04

QUELLE QUANTITÉ DE PELLETS MA CHAUDIÈRE VA-T-ELLE CONSOMMER ?



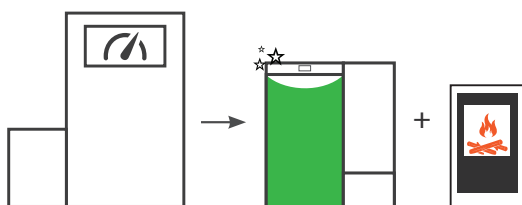
Dans une habitation équipée d'une **nouvelle installation de chauffage** et enregistrant une perte d'énergie d'approximativement **12 kW**, une **famille de quatre personnes** a besoin d'environ **4.400 kilos de pellets** par an.

Si vous **remplacez** une chaudière au mazout ou au gaz par une chaudière à pellets, vous pouvez appliquer la règle suivante:



La consommation en litres de mazout ou en m³ de gaz x 2 = la consommation en kilos de pellets.

Si vous vous **chauffez à l'aide d'un poêle** à bois ou si vous utilisez un autre type de chauffage d'appoint, il est difficile d'estimer quelle sera votre consommation de pellets.



05

COMMENT ET OÙ PUIS-JE STOCKER LES PELLETS ?

Les pellets se vendent en **sacs de 15 kilos ou en vrac**. L'eau, à l'état liquide, est l'ennemi numéro un des pellets : s'ils sont humides, ils gonflent et se décomposent. Il est indispensable de conserver les sacs de pellets à une certaine distance du sol, dans un endroit sec et à l'abri

des rayons de soleil (rayons UV). Concernant les pellets livrés en vrac, vous pouvez les stocker dans **un silo**, qui peut contenir de 2,5 à 12 tonnes de pellets en fonction de ses dimensions : côtés de 160 x 160 à 260 x 260 cm et hauteur de 190 à 360 cm.



06

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSACRER À MA CHAUDIÈRE À PELLETS ?

Deux points essentiels requièrent un peu de temps: **l'élimination des cendres de la chaudière et le remplissage du réservoir à pellets.** Dans le cas de certaines chaudières à pellets, vous devez retirer les cendres à intervalles réguliers, tandis que sur d'autres chaudières, le nettoyage se fait tout à fait **automatiquement** et il vous suffit de vider le cendrier deux fois par période de chauffage.

En ce qui concerne **le remplissage du réservoir à pellets**, le temps que vous devrez y consacrer dépend du modèle de chaudière et du type de livraison des pellets (en vrac ou en sacs). Certaines chaudières disposent d'une alimentation automatique en pellets.



07

UNE CHAUDIÈRE À PELLETS EST-ELLE PLUS ÉCOLOGIQUE QU'UNE POMPE À CHALEUR ?



Oui, car une chaudière à pellets exige beaucoup moins d'électricité qu'une pompe à chaleur. Pour certains types de pompes à chaleur, il est indispensable de réchauffer les unités extérieures en hiver afin d'éviter qu'elles ne gèlent. Il est donc nécessaire d'utiliser de l'électricité, qui, en Belgique, provient en moyenne à 93 % de sources d'énergie non renouvelables (combustibles fossiles ou énergie nucléaire). En outre, durant le transport de l'électricité, une partie importante de l'énergie se dissipe.

08

COMMENT CHAUFFER UNE HABITATION BASSE ÉNERGIE OU PASSIVE ?

Les besoins énergétiques d'une habitation basse énergie ou passive sont bien plus faibles que ceux d'un logement classique. Dans ces premiers types d'habitations, il vous faudra tout de même une petite quantité d'énergie, aussi bien pour chauffer le logement que pour

obtenir de l'eau chaude sanitaire. Un chauffe-eau solaire seul ne suffit pas à couvrir ce besoin en énergie. **Un ballon tampon solaire couplé à une chaudière à pellets à condensation d'une puissance limitée constitue une source d'énergie écologique et confortable.**



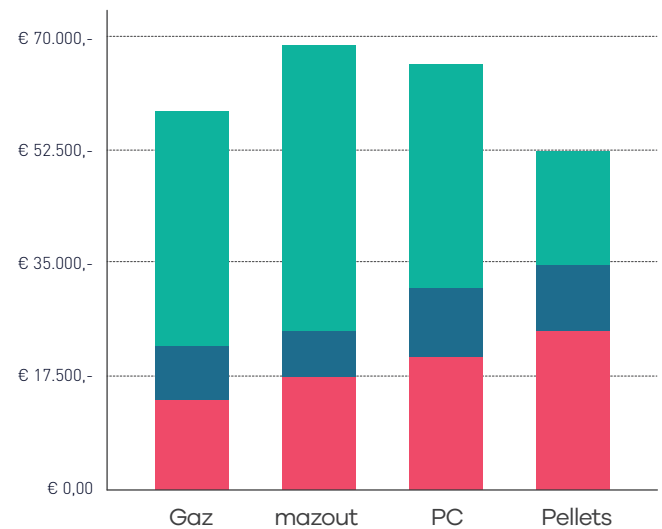
09

UNE CHAUDIÈRE À PELLETS EST-ELLE PLUS ÉCONOMIQUE QU'UNE CHAUDIÈRE AU MAZOUT OU AU GAZ NATUREL ?

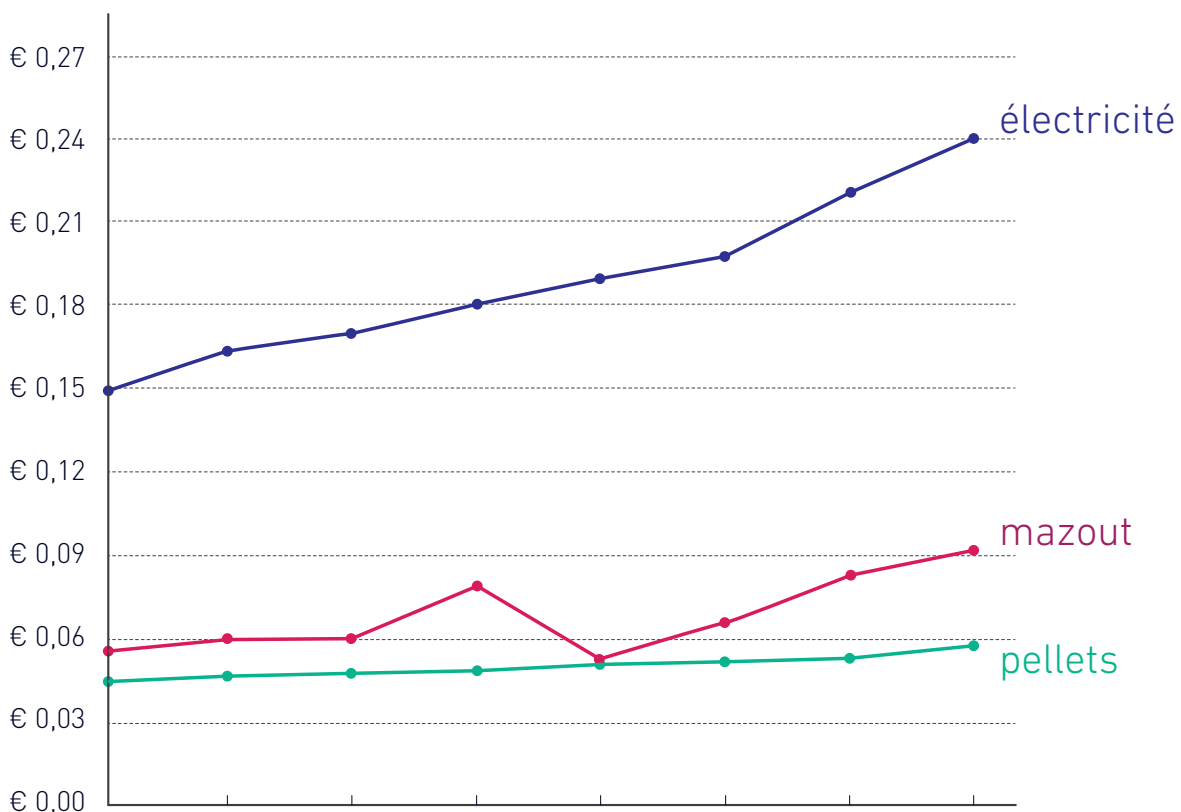
Malgré l'investissement important, les pellets représentent à long terme le choix le plus écologique, mais aussi le plus économique. Le **prix des pellets** est compétitif par rapport au **prix du mazout** et du **gaz naturel**.

De plus, le prix des pellets est **relativement stable** : depuis 2002, il n'a augmenté que de 2,5 % par an, alors que le prix du mazout et du gaz a connu une hausse près de 10 % durant la même période. Un autre avantage de la chaudière à pellets est sa **longue durée de vie**, qui est d'environ **25 ans**.

L'évolution des prix d'énergie 2005-2012 (euro/kWh)



L'évolution des prix d'énergie 2005-2012 (euro/kWh)



10

QUELS SONT LES PRINCIPAUX AVANTAGES DES PELLETS ?

Une chaudière à pellets adapte sa puissance à la demande de chaleur. Ce fonctionnement souple assure **un meilleur confort tout en consommant moins d'énergie.**

Les pellets présentent un **bon équilibre énergétique** et un **prix stable** et **compétitif.**

Ils sont **d'origine locale, renouvelables, neutres en CO2** et **toujours de stock.**

Ils permettent de **nombreuses applications**, n'émettent pas de mauvaise odeur (contrairement au mazout), ne risquent pas d'exploser (contrairement au gaz) et n'émettent pas de rayonnements dangereux (contrairement à l'uranium).

Enfin, pour ce qui est des **commandes de pellets**, vous pouvez choisir tout à fait librement le moment, la quantité et le fournisseur.



ÖkoFEN Belgium bvba

Kattestraat 81, B-8520 Kuurne

Tel.: +32 (0) 56 / 72 36 30

info@okofen.be | www.okofen.be

